

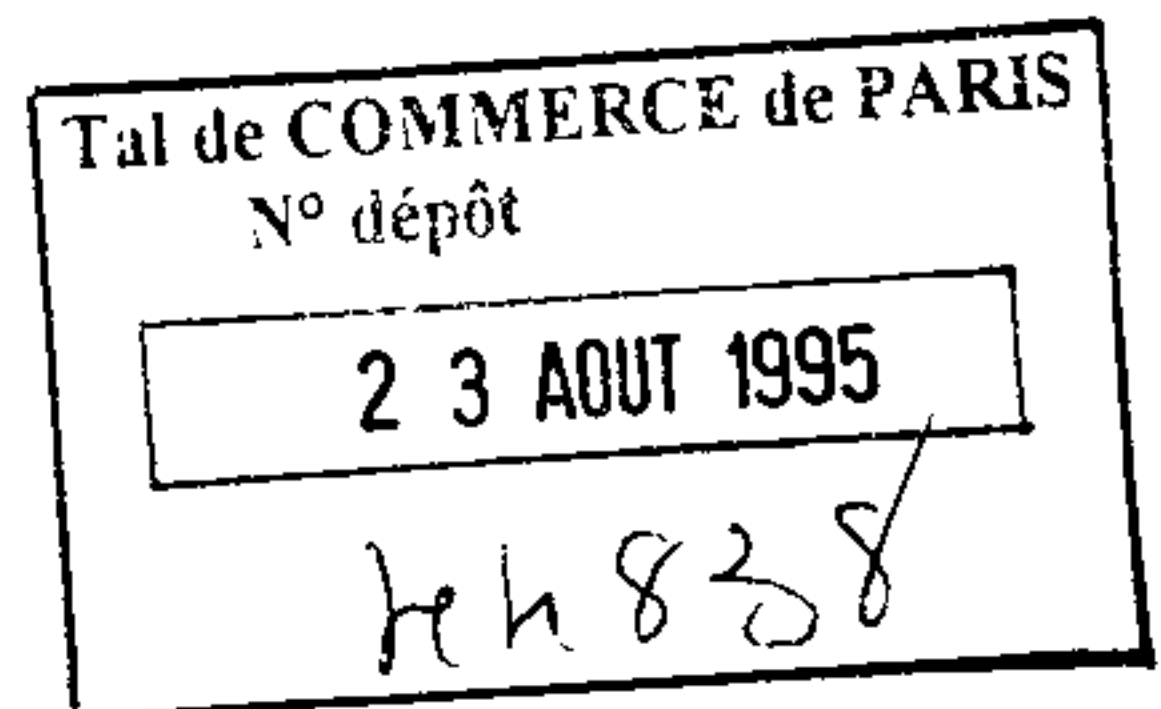
SC I du domaine de Jonquières

8601874

UNIGER

Société Anonyme au capital de 1.526.520 F
Siège social : 91/93, Boulevard Pasteur
75015 PARIS

R.C.S. PARIS B 315 429 837



cf. de
représentant
égal.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 FEVRIER 1995

L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le vingt deux Février à dix huit heures, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis au siège administratif - 117, Quai du Président Roosevelt à ISSY-LES-MOULINEAUX, sur convocation du Président en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1°/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DU 6 FEVRIER 1995

2°/ DEMISSION DU PRESIDENT DU CONSEIL

3°/ NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT

4°/ RECONDUCTION DU DIRECTEUR GENERAL

Il résulte du registre signé par les Administrateurs que :

Sont présents :

- Monsieur Christian PEENE, Président du Conseil,
 - Monsieur Jean LAURENT, Administrateur,
 - Monsieur Patrick de LATAILLADE, Directeur Général, Administrateur,
 - Monsieur Pierre d'HAULTFOEUILLE, Administrateur,
 - C.N.C.A. représentée par Madame Mina DARBON, Administrateur,
 - UNIMMEUBLES, représentée par Monsieur Robert BARANSKI, Administrateur,
 - Monsieur Serge CAMINE, Administrateur,
 - Monsieur Alain JOREL, Administrateur,
 - Monsieur Michel HORPS, Administrateur,
 - DELFINANCES, représentée par Monsieur Jean QUESNEL, Administrateur.
- Messieurs Daniel MARIOTTI et Bernard LAMY, représentants du Comité Central d'Entreprise, ont été régulièrement convoqués.
- Monsieur Philippe SUDRY, Commissaire aux Comptes, a été régulièrement convoqué.

Assistent également à la réunion :

- Monsieur Jean-Paul ANTUORI, Directeur Général Adjoint,
- Madame Brigitte de BOURDELIERE, désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur Christian PEENE, Président du Conseil d'Administration, constate que les Administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

3°/ NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT

Le Conseil à l'unanimité décide de nommer Monsieur Pierre d'HAULTFOEUILLE en qualité de Président pour toute la durée de son mandat d'Administrateur, en remplacement de Monsieur BRUNET.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Pierre d'HAULTFOEUILLE déclare accepter ces fonctions.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve spécialement au Conseil d'administration et dans la limite de l'objet social, le Président du Conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 h 45.

*pur extrait
certifié conforme*

